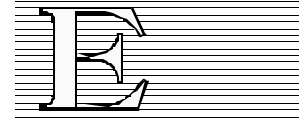




NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: LIMITÉE

E/ECA/CODI.4/2
11 avril 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatrième réunion du Comité de l'information
pour le développement (CODI IV)

Addis-Abeba
23-28 avril 2005

**Rapport d'activités de l'équipe chargée des TIC/de la bibliothèque
concernant le domaine des technologies de l'information et de la communication
pendant la période 2003-2005 et programme de travail pour
la période biennale 2006-2007**

(Mise en œuvre des recommandations de CODI III)

Première section

Activités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en 2004-2005 (Mise en œuvre des recommandations de CODI III)

La troisième réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI) axée sur le thème «Information et gouvernance» s'est tenue au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba, du 12 au 15 mai 2003. Elle a été précédée de réunions tenues les 10 et 11 mai et suivie d'autres réunions les 16 et 17 mai 2003.

Le Sous-Comité des technologies de l'information et de la communication et des bibliothèques s'est réuni du 12 au 15 mai 2003. Les réunions du Réseau des acteurs africains, du Groupe d'étude des Nations Unies sur les technologies de l'information et des communications, du Comité consultatif du Réseau africain de bibliothèques virtuelles et d'information et des ateliers sur les aspects techniques de la mise en place de bibliothèques virtuelles et de réseaux d'information et l'utilisation de logiciels à code source ouvert pour améliorer les administrations publiques en Afrique ont eu lieu les 10 et 11 mai 2003. De nombreux rapports ont été présentés, notamment le rapport du «Comité technique consultatif africain sur la mise en œuvre de l'Initiative «Société de l'information en Afrique» et un rapport sur les recommandations de CODI II.

Un forum des médias sur la société de l'information s'est tenu les 16 et 17 mai 2003. En collaboration avec le secrétariat de l'Alliance mondiale pour le savoir (GPK), diverses initiatives et activités en matière de TIC et de gouvernance ont été présentées au cours de la journée mondiale pour l'Afrique du GPK. Les documents suivants ont été reçus pour examen:

- Résumé du débat électronique de l'AISI sur les TIC et la gouvernance;
- «Réflexions préliminaires sur le lancement d'un plan d'action africain de cybergouvernance»;
- «Cyberstratégies en Afrique: Politiques, plans et stratégies en matière de TIC aux niveaux national, sectoriel et régional»;
- «Genre et gouvernance des processus de TIC», Dakar (Sénégal) par Marie-Hélène Mottin Sylla;
- «Le Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques»: possibilités du numérique pour l'Afrique, par Raymond Lepage & Richard Bourassa;
- Rapport sur les indicateurs des technologies de l'information et de la communication et incidences de la technologie de l'information et de la communication au niveau national.

Les participants ont tenu d'autres séances sur les TIC, la gouvernance, le développement de l'information et des connaissances au cours desquelles les documents suivants ont été présentés:

- «L'utilité des services de bibliothèques pour le développement»;
- «Le Centre de technologies de l'information pour l'Afrique (CTIA)»;
- «Rapport sur les activités de la CEA dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, les systèmes d'information et les bibliothèques en 2002-2003 et programme de travail pour la période biennale 2004-2005».

En conclusion de ses travaux, le Sous-Comité a recommandé à la CEA d'entreprendre les activités nécessaires et de répondre aux questions soulevées lors de la troisième réunion du Comité de l'information pour le développement. Ces recommandations et mesures connexes figurent ci-après:

1. Accélérer le processus de formulation, d'élaboration et de mise en œuvre des plans nationaux d'information et de communication

Le processus de mise en place des plans de l'Infrastructure nationale d'information et de communication (INIC) a été relancé à la suite de CODI III, en particulier dans le cadre des préparatifs de la Phase de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information, qui s'est tenu à Genève (Suisse) du 12 au 15 décembre 2003. Depuis CODI III, six pays ont achevé le processus d'élaboration de leurs politiques et six autres l'ont commencé¹. Actuellement, au total, quinze pays se trouvent à différentes étapes du processus d'élaboration de politiques².

Pour faire le point de la situation en ce qui concerne les meilleures méthodes et les enseignements tirés de la formulation et de la mise en œuvre des cyberstratégies, la CEA a organisé un atelier d'évaluation de la mise en place des plans INIC les 19 et 20 février 2004, auquel ont participé les coordonnateurs nationaux de la mise en place des plans INIC. L'atelier a permis d'examiner la méthodologie utilisée dans le cadre des INIC dans chaque pays et les moyens d'améliorer, dans l'avenir, le processus de formulation de politiques. Un atelier sur les cyberstratégies s'est également tenu avant la Conférence dans le cadre de la deuxième Conférence préparatoire régionale africaine sur le SMSI. Au cours de cet atelier, les participants ont examiné de façon approfondie des processus nationaux, sectoriels, régionaux et locaux de mise en place de cyberstratégies.

En collaboration avec ses partenaires, la CEA s'emploie à mettre en place des plans INIC dans le cadre de politiques sectorielles sous-régionales aux niveaux national et régional. Des projets de cybergouvernement ont été lancés au Ghana, au Rwanda et dans la Communauté de l'Afrique de l'Est. Le COMESA a pratiquement achevé la mise en place de sa cyberstratégie. En Ouganda, les parties prenantes ont déjà élaboré et examiné les politiques en matière de santé et de TIC. Les pays de la CEDEAO élaborent actuellement le cadre juridique du cybercommerce.

2. «Les Bureaux sous-régionaux devraient participer davantage aux processus de mise en place des INIC, en particulier dans le domaine de la cybergouvernance.»

Les Bureaux sous-régionaux de la CEA ont accru leur participation aux processus de mise en place des INIC. Dans le domaine de la cybergouvernance, les Bureaux sous-régionaux ont été étroitement associés aux activités dans les pays et régions qui mettent en place des initiatives de cybergouvernance. La participation du Bureau sous-régional à l'atelier de lancement du processus de mise en place de la politique de cybergouvernement dans la Communauté de l'Afrique de l'Est a valeur d'exemple. Le Bureau sous-régional facilite également la mise en œuvre de la cyberstratégie au Rwanda.

Le Bureau sous-régional de l'Afrique de l'Ouest participe aux activités entreprises avec la CEDEAO et le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale participe activement au processus de mise en place du plan INIC au Cameroun. Le Bureau sous-régional de l'Afrique du Nord, en collaboration avec l'Union

¹ Comores, Éthiopie, Ghana, Malawi, Mali et Niger.

² Angola, Botswana, Cameroun, Gabon, Gambie, Lesotho, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Swaziland, Ouganda, Tchad, Zambie et Zimbabwe.

du Maghreb arabe (UMA) a contribué à l'organisation de l'atelier CEA/PNUD sur l'utilisation des TIC pour promouvoir les échanges commerciaux régionaux.

3. Promouvoir la mise en place de réseaux TIC pour les parlementaires africains afin d'accroître leurs capacités, de promouvoir la bonne gouvernance au niveau des parlementaires et de renforcer la participation des membres du parlement à la formulation et à la mise en œuvre des politiques nationales.

En application des recommandations de CODI III, un réseau de TIC pour les parlementaires tanzaniens en vue du développement a été lancé. Les parlementaires d'autres pays d'Afrique de l'Est ont également assisté à cet événement. Ainsi, il a été décidé de lancer des réseaux similaires en Ouganda et au Kenya.

Dans le cadre du partenariat multiple, un forum des parlementaires s'est tenu en marge de la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI, tenu à Accra du 28 janvier au 4 février 2005. Ce forum s'inscrivait dans le cadre du forum sur le partenariat multiple organisé dans le cadre de la Conférence.

La CEA a continué de former des parlementaires dans les domaines des ICT4 D au Centre de technologies de l'information pour l'Afrique. Outre les 40 parlementaires éthiopiens qui ont été formés dans le cadre de CODI III, 40 autres parlementaires ont été formés de mai à juillet 2004.

4. «Promouvoir les approches participatives»

Le CODI a demandé au Bureau de Bamako de prendre en considération dans ses préparatifs pour le SMSI la participation de la société civile et des femmes, entre autres préoccupations majeures, et de veiller à ce que l'Afrique présente une plate-forme commune durant le processus du SMSI. Dans le cadre de la coordination de la participation de l'Afrique au SMSI, la CEA a travaillé avec les membres du Bureau de Bamako pour que les organisations de la société civile participent effectivement au processus. La société civile africaine a participé activement à la première phase du SMSI et continue de prendre une part active dans le processus menant à la deuxième phase. Dans la partie «A Road Map from Accra to Tunis» (Feuille de route d'Accra à Tunis), la société civile africaine prévoit d'organiser cinq ateliers sous-régionaux: un pour l'Afrique de l'Est, un pour l'Afrique du Nord, un pour l'Afrique du Nord, un pour l'Afrique australe et un pour l'Afrique centrale avant la seconde phase du Sommet qui se tiendra à Tunis. Les ateliers sous-régionaux devront permettre de partager et d'échanger des données d'expérience et des leçons sur les meilleures pratiques des pays. Les informations obtenues serviront à créer le village de la société civile africaine, un important volet du programme ICT4-D à Tunis.

Les médias constituent un autre groupe de parties prenantes qui ont permis d'accroître la participation aux questions liées à la société de l'information depuis CODI III. A la suite de la remise de prix aux médias dans le cadre de l'AISI au cours de CODI III, les experts de la CEA ont constaté que les questions portant sur la société de l'information et ICT4-D étaient mieux traitées en Afrique dans le cadre de son programme d'information et de communication. La deuxième cérémonie de remise de prix dans le cadre de l'AISI s'est tenue en septembre 2004 en Afrique du Sud au cours de la Conférence sur les routes transafricaines. Pour la troisième cérémonie déjà annoncée, les candidats ont commencé à s'inscrire à la CEA.

La Commission a pris les dispositions complémentaires suivantes:

- Les noms des lauréats figurent sur la liste des participants au débat concernant les médias de l'AISI; établie par la CEA afin d'examiner les questions relatives à la société de l'information.
- Les personnes dont les noms figurent sur la liste étaient membres de l'équipe chargée de la rédaction du journal du SMSI, publié pendant la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI à Accra.
- La CEA a lancé *African Media and ICT4-D: Documentary evidence*, des données de base sur la situation des médias comportant des articles sur les questions liées aux TIC et à la société de l'information en Afrique. Dans l'étude, l'accent est mis principalement sur neuf pays africains³. Elle a été lancée au cours de la première phase du SMSI en décembre 2003, à Genève.

Les milieux universitaires africains ont commencé à s'intéresser aux questions liées à la société de l'information tout de suite après CODI III en juin 2003, au cours d'une réunion de réflexion sur les *Intellectuels et l'Initiative «Société de l'information en Afrique»: Quel rôle pour les universitaires africains*. À la suite de cela, la CEA et la Fondation Ford ont lancé, en décembre 2003, à Genève le Réseau universitaire africain de recherche au cours de la première phase du SMSI. L'objectif du Réseau est de renforcer les capacités de recherche des universitaires en ce qui concerne les principales questions de politique pour ce qui est des besoins des Africains et d'approfondir les travaux de recherche dans divers domaines qui revêtent une grande importance pour ces pays.

Lors de sa première réunion tenue à Addis-Abeba en juin 2004, le Réseau a présenté quatre thèmes de recherche qui pourraient contribuer à l'édification de la société de l'information en Afrique⁴. Les groupes de travail créés au titre de chacun de ces thèmes devraient présenter leurs conclusions au cours de la deuxième phase du SMSI qui se tiendra à Tunis en novembre 2005.

La CEA a organisé un forum à l'intention des Ingénieurs africains le 14 octobre 2003 sous le thème *Journée de l'ingénieur africain: Contribution des ingénieurs africains à la société de l'information* au cours de la Conférence technique mondiale tenue à Tunis (Tunisie) du 14 au 16 octobre 2003.

Elle a organisé un programme de formation en télémédecine de deux semaines à l'intention de plus de vingt médecins éthiopiens de dix hôpitaux d'Addis-Abeba et des villes de l'intérieur s'est tenue en août 2004. La formation a été organisée dans le cadre du projet pilote de télémédecine en Éthiopie auquel collaborent la CEA, l'Union internationale des télécommunications, (UIT), l'UNESCO, le Ministère éthiopien de la santé, la Société éthiopienne des télécommunications (ETC) et la Faculté de médecine de l'Université d'Addis-Abeba.

Les efforts de la CEA en vue de promouvoir des approches participatives ont été soulignés au cours de la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI qui s'est tenue à Accra. Une séance sur le partenariat multiple a permis de regrouper des membres de l'Alliance mondiale pour le savoir, des représentants gouvernementaux, des organisations régionales, des partenaires d'organismes de

³ Cameroun, Égypte, Éthiopie, Ghana, Malawi, Maroc, Mozambique, Rwanda et Sénégal.

⁴ Les cinq thèmes de recherche sont les suivants: créer un environnement favorable, l'industrialisation des TIC en Afrique, Évaluer l'impact de la société de l'information en Afrique et la promotion des langues africaines et la création de contenus africains dans le cyberspace.

développement bilatéraux et multilatéraux, des organisations de la société civile, des jeunes, des parlementaires, des universitaires, des femmes et des représentants du secteur privé pour échanger des points de vue sur la notion de partenariat multiple dans le contexte africain. Les débats ont porté sur les moyens de surmonter les obstacles à la mise en œuvre du plan d'action du SMSI dans le cadre des initiatives ICT4-D. Il est admis que le partenariat permet, notamment, de promouvoir l'édification d'une société de l'information inclusive en Afrique.

5. Aider les États Membres à intégrer les questions relatives aux femmes dans les politiques et plans de mise en place des TIC

La CEA a organisé un atelier conjointement avec la Division de la promotion de la femme de l'ONU du 10 au 14 janvier 2005 pour renforcer les capacités institutionnelles des responsables de l'information travaillant dans les services nationaux de promotion des femmes. Ces services nationaux ont pour objet de promouvoir l'égalité des sexes et l'intégration des femmes dans le processus de développement des États Membres, conformément à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing.

Un forum sur la promotion des femmes s'est également tenu en marge de la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMIS tenue à Accra, qui avait principalement pour objectif de formuler des recommandations en vue d'intégrer les femmes dans l'édification de la société de l'information en Afrique. Les participants ont mis l'accent sur la définition du rôle des femmes entrepreneurs dans le processus. Les recommandations formulées à l'issue de l'atelier figurent dans les Engagements d'Accra pour la Conférence de Tunis en 2005.

6. Les activités du Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques (ePol-NET) devraient être incluses dans le Programme d'information de l'AISI ainsi que d'autres initiatives africaines en matière de TIC, par exemple IMPACT Africa qui permet de mieux partager l'information et les connaissances entre les États Membres.

Durant la période considérée, le Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques (ePol-NET) en Afrique a mené ses activités dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative «Société de l'information en Afrique» (AISI), à savoir:

- Une évaluation et une étude pour recenser les besoins en matière de cyberstratégie des pays africains;
- Création de sites Web;
- Établissement d'une base de données d'experts du Réseau ainsi que d'une liste d'experts nationaux potentiels;
- Mise en œuvre d'activités pour donner suite aux demandes des États Membres et des organisations régionales.

Les activités d'information ont consisté en exposés organisés conjointement par l'AISI, le Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques et le Centre canadien de ressources en cyberpolitiques (CCRC) au cours de la première phase du SMSI à Genève (décembre 2003), Telecom Africa de l'UIT au Caire (mai 2004), le quatrième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF IV) à Addis-Abeba (Octobre 2004) et la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI tenue à Accra (janvier-février 2005).

À la suite de ces activités d'information, le Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques continue de recevoir des demandes d'assistance en ce qui concerne l'élaboration de cyberstratégies. Il a reçu, à ce jour, des demandes des pays suivants: Lesotho, Ouganda, Ghana, Cameroun, Nigéria, Kenya, Maroc, Burkina Faso, Gambie et Niger. Il a également reçu des demandes des organismes suivants: ARMA (Atlas du risque de la malaria en Afrique), Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD), Banque africaine de développement (BAfD) et Centre de spécialisation en administration publique et en gestion (CESPAM) de la région de la SADC. À la suite de ces demandes, le COMESA et la Communauté d'Afrique de l'Est ont mis en œuvre une politique de cybergouvernement et l'Ouganda a défini des politiques en matière de TIC et de santé. En tant que nœud régional du Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques, la CEA met en place des ressources du Web pour le site Web du Réseau mondial afin de servir de source d'informations aux pays africains en ce qui concerne les stratégies et politiques concernant la société de l'information, l'accent étant mis sur le cybercommerce, le cybergouvernement et la télésanté.

7. Mettre en place un mécanisme pour mesurer les progrès accomplis dans l'utilisation des TIC

7.1 En collaboration avec les États Membres, élaborer des indicateurs concernant les femmes dans les TIC et agréger les données dans le cadre du projet Scan-TIC

En collaboration avec le CRDI, la CEA a tenu un atelier à la fin de la première phase du projet Scan-TIC les 17 et 18 février 2004 à Addis-Abeba (Éthiopie). L'atelier a permis de réunir des praticiens des TIC et des statisticiens pour réfléchir sur la première phase du projet Scan-TIC, qui a pour objet de renforcer les capacités en Afrique et de recueillir les données et informations nécessaires pour promouvoir les investissements dans le domaine des TIC. Il a également permis d'examiner les rapports de pays et la méthodologie utilisée dans chaque pays. Après avoir tiré les enseignements nécessaires, les participants ont examiné les approches permettant d'intégrer le projet Scan-TIC dans le processus de prise de décisions, notamment le processus national d'élaboration de cyberstratégies (INIC) et pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Après avoir noté qu'il manquait des indicateurs concernant les femmes dans la méthodologie utilisée dans le projet Scan, les participants ont formulé une recommandation pour remédier à cette omission dans les futures activités du projet Scan-TIC.

En outre, au cours de l'atelier sur les capacités institutionnelles des responsables de l'information travaillant dans les services nationaux de promotion des femmes (voir résolution 5 ci-dessus), les participants ont noté que les services nationaux ont un rôle important à jouer et doivent veiller à ce que les préoccupations des femmes soient prises en considération dans les analyses effectuées dans le cadre des TIC telles que le projet Scan-TIC.

Au cours de l'atelier régional sur les indicateurs des TIC tenu à Gaborone (Botswana) du 26 au 29 octobre 2004, les participants ont examiné également la question des indicateurs. Ils ont pris en considération la problématique hommes-femmes dans certaines questions concernant les TIC. À la suite de débats approfondis sur la question, ils ont pris des mesures précises au cours de l'atelier sur l'«Évaluation de la mise en œuvre du Plan de Genève et des indicateurs de la société de l'information», tenu dans le cadre de la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI tenue à Accra en 2005.

7.2 En collaboration avec les partenaires, inclure dans le projet Scan-TIC d'autres pays africains

Au cours de l'atelier régional sur les indicateurs des TIC tenu à Gabarone (Botswana) du 26 au 29 octobre 2004, la deuxième phase du projet Scan-TIC a été lancée. Neuf nouveaux pays ont été choisis pour la mise en œuvre de la deuxième phase du projet Scan-TIC, à savoir : Botswana, Gambie, Maurice, Niger, Nigéria, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Tunisie. Ces pays ont commencé à mettre en œuvre les activités.

7.3 Élaborer des indicateurs de performance pour mettre en œuvre l' AISI

Au cours de l'examen de la première phase du projet Scan-TIC en février 2004 et le lancement, par la suite, de la seconde phase en octobre 2004, les indicateurs du projet Scan-TIC ont été évalués. En ce qui concerne le suivi et l'évaluation de la société de l'information par la CEA, le projet Scan-TIC a été pris pour modèle par les autres commissions régionales de l'ONU pour assurer le suivi du Plan d'action du SMSI. En collaboration avec l'UIT et d'autres partenaires, des mesures ont été prises pour harmoniser la contribution de l'Afrique, qui reflète les besoins et les aspirations du continent, avec les indicateurs de la société de l'information convenus au niveau international.

8. Créer des contenus améliorés et contribuer à la promotion des langues africaines

La CEA a lancé le Réseau universitaire de recherche pour la société de l'information à Genève au cours de la première phase du SMSI en décembre 2003. Le Réseau permet à un groupe restreint d'éminents universitaires et chercheurs africains de réfléchir sur les principales questions en matière de recherche et d'activités dans le domaine des TIC, des politiques et de la société. Les réunions ultérieures du Réseau ont permis d'inclure la question de la promotion des langues africaines et de la création de contenus dans le cyberspace en tant que principal thème de recherche. Dix participants de la CEA, du Cameroun, du Mali, du Sénégal, de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie ainsi que trois observateurs ont examiné les problèmes relatifs à l'utilisation des langues africaines dans le cyberspace. Après avoir étudié les problèmes, ils les ont groupés en trois catégories, à savoir problèmes techniques, sociaux et politiques. Selon les participants, la troisième catégorie (problèmes politiques) était la plus importante. Ils ont convenu que tous les travaux de recherche devraient être coordonnés par ACALAN dans le cadre des deux principaux organismes institutionnels que sont la CEA et l'UA. Il convient de rappeler que la question des langues africaines dans la société de l'information remonte à la première Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI (Bamako 2002). La question a été examinée lors d'un atelier avant la Conférence et dans le cadre des résolutions de Bamako 2002.

8.1 Créer des portails sectoriels en Afrique avec le concours des États Membres

Le Centre de technologies de l'information pour l'Afrique met en place des portails sur la bonne gouvernance, l'intégration régionale, la santé et une base de données d'experts africains et de la diaspora.

8.2 En collaboration avec ses partenaires, promouvoir l'utilisation des langues africaines pour créer des contenus en tirant effectivement parti des logiciels à code source ouvert dans le processus de gouvernance pour permettre aux citoyens d'avoir accès, en général, aux TIC

La CEA mène actuellement des activités de recherche-développement dans le cadre de son programme Varsity-Net. Le Conseil interuniversitaire des pays d'Afrique de l'Est (IUCEA) met en œuvre des projets appuyés par la Fondation Ford et l'Université d'Addis-Abeba. Il est chargé de créer un site Web et une base de données, l'Université d'Addis-Abeba assurant la conception d'une plate-forme d'échange de documents sur un site Web utilisant plusieurs langues, plusieurs alphabets à l'intention des secteurs public et privé. En ce qui concerne l'équipe de l'Université d'Addis-Abeba, le processus permettra également de renforcer les capacités des étudiants de troisième cycle, de mieux faire connaître les emplois des logiciels à code source ouvert et de les adapter aux besoins locaux.

9. Renforcer le partenariat et la collaboration

9.1 En collaboration avec les États Membres, créer des comités nationaux des INIC, du NEPAD et du SMSI

Un comité national composé des parties prenantes dirige le processus de mise en place des plans INIC dans chaque pays. Les parties prenantes proviennent d'un groupe représentatif de la société, notamment du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des milieux universitaires. La CEA a également travaillé en collaboration avec les États Membres pour créer des comités nationaux du SMSI. C'est ainsi qu'un grand nombre de pays africains ont participé, à un niveau élevé, au processus du SMSI. Les représentants de la CEA ont également eu des entretiens avec des responsables de l'Union africaine et de la Commission e-Africa du NEPAD chargée d'encourager la participation des pays africains au processus du SMSI. Dans le cadre de leur partenariat, les deux organismes ont participé activement aux préparatifs et aux travaux de la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI en 2005.

La CEA a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires pour mettre en œuvre l'AISI dans le cadre du Partenariat pour les technologies de l'information et des communications en Afrique (PICTA). Ce dernier a tenu ses réunions annuelles en Tunisie (octobre 2003) et Maurice (septembre 2004).

9.2 Rendre opérationnel le Réseau AVLIN et associer davantage le Comité technique consultatif africain et la société civile à ses activités pour fournir une assistance technique aux États Membres

Pour rendre opérationnel le Réseau AVLIN, de nouvelles stratégies de commercialisation et de promotion ont été mises en œuvre pour que les partenaires stratégiques bénéficient des avantages qu'offre le Réseau. La CEA publie actuellement des documents d'information qui présentent un grand intérêt pour les décideurs, les chercheurs, les économistes et d'autres groupes. Le portail d'information de la bibliothèque de la CEA facilite l'échange de connaissances entre les membres actuels et potentiels du Réseau AVLIN. Ce dernier a également créé un cadre de discussion en ligne permettant aux bibliothécaires de proposer et d'examiner des questions d'intérêt commun portant sur le développement et la gestion des services de bibliothèques et d'information en Afrique.

Les membres du Réseau AVLIN participent à la promotion des langues africaines et à la création de contenus dans le cadre du groupe de travail sur le cyberspace du Réseau universitaire de recherche. Ils ont également participé à l'atelier tenu avant la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI sur la promotion des langues africaines et les logiciels à code source ouvert sur le thème *La créativité au service de la Renaissance africaine*. Les membres du Comité technique consultatif

africain et de la société civile africaine ont participé aux différentes activités en vue de l'édification de la société de l'information telles que la mise en place des plans INIC et les préparatifs du SMSI. En outre, les membres actuels du Comité technique consultatif africains proposent à la CEA des recommandations concernant la nouvelle société de l'information et les modèles de partenariat multiple nécessaires.

9.3 En collaboration avec les partenaires, aider les réseaux actuels d'information et de connaissances des différentes sous-régions, en prenant en considération l'équilibre géographique et linguistique

La CEA fournit une assistance aux différentes parties prenantes pour créer un réseau ICT4-D, à savoir les universitaires, les parlementaires, la société civile, les femmes, la diaspora, le secteur privé, les médias, les ingénieurs africains et les jeunes. Cette assistance comprend les services consultatifs aux groupes en vue de la création d'un cadre (physique et virtuel) dans lequel les membres peuvent échanger leurs vues.

Le Réseau universitaire de recherche est un exemple de cette collaboration. Les équipes du Réseau ont tenu trois réunions thématiques au niveau sous-régional en août et septembre 2004 depuis leur mise en place au début de cette année, à savoir:

- Création d'industries locales des TIC en Afrique, 14-15 août 2004 à Maputo (Mozambique);
- Promotion des langues africaines et création de contenus dans le cyberspace, 22-26 septembre 2004 à Bamako (Mali);
- Création d'un environnement favorable, septembre 2004, Dakar (Sénégal).

9.4 En collaboration avec l'Alliance mondiale pour le savoir, répondre à la nécessité d'une plus large utilisation de la radio en Afrique par le biais des OSC pour toucher les collectivités

La CEA a réalisé une série d'émissions radiodiffusées sur l'ASIS en se fondant sur le programme *Exploiter les TIC pour le développement*. La série d'émissions avait pour objectif de mieux sensibiliser l'opinion à la société de l'information; de permettre aux spécialistes des médias, en particulier les organismes de radiodiffusion, d'associer divers groupes aux débats sur le rôle des TIC dans le processus de développement. La première série, *Dialogue on Digital Dividends in Africa (Dialogue sur les dividendes du numérique en Afrique)* a remporté le médaille de bronze au festival de New York, 2003, pour les meilleures émissions radiodiffusées. Les autres programmes de la série comprennent une émission en français. La version anglaise a porté sur le Ghana, le Mali et l'Ouganda et la version anglaise sur le Bénin et le Sénégal. La série a été diffusée par les stations du groupe Radio Netherlands telles que World Radio Network. National Public Radio (NPR) en Amérique du Nord, Safm en Afrique du Sud, Société Radio-Canada et Australia Broadcasting Corporation (ABC) ont diffusé des extraits de ces émissions. En outre, la série a été radiodiffusée par les stations communautaires africaines membres du réseau de l'AMARC.

9.5 Le Réseau des acteurs africains devrait entreprendre des activités en matière de TIC dans les États Membres avec le concours de la CEA

En collaboration avec le Groupe d'étude des Nations Unies sur les TIC, le Réseau participe aux efforts visant à dégager un consensus africain sur la gouvernance de l'Internet. Pour ce faire, les parties prenantes africaines ont tenu un débat en ligne sur la question. Les conclusions de ce débat ont été présentées lors des discussions en cours au niveau mondial sur la gouvernance de l'Internet en tant que partie intégrante du processus du SMSI.

10. Renforcer le rôle des bibliothèques

La CEA a redoublé d'efforts pour s'acquitter de sa mission en fournissant les services de bibliothèques et les informations techniques nécessaires au secrétariat et aux États Membres grâce à l'acquisition, au traitement et à la diffusion des documents et ressources électroniques nécessaires. Pour ce faire, elle a participé au groupe à l'échelle du système s'occupant de l'acquisition de ressources dans le domaine de l'information électronique et renforcé les services de recherche d'informations bibliographiques.

Elle a également produit et diffusé plusieurs sources d'information socioéconomique à l'intention des chercheurs et décideurs africains des États Membres et du secrétariat, en général, pendant cette période, notamment: *African Development Topics* et *Journal Contents*. Plusieurs titres ont été réunis dans *African Development Topics*, disponible maintenant sous forme de publications et de CD-Rom. Il s'agit notamment de *Africa Index*, *Publications de la CEA*, *Nouvelles acquisitions* et *Répertoire des publications officielles africaines*.

La CEA a continué de mettre en place la base de données intégrée de la bibliothèque en mettant à disposition des références en ligne par le biais de son portail d'information en ce qui concerne des documents qui n'étaient auparavant disponibles que sous forme de publications. Ceci a contribué à renforcer ses capacités en matière d'analyse des politiques et à assurer un service intégré d'information socioéconomique à la région. Ainsi, la bibliothèque de la CEA a pu proposer des services nouveaux ou améliorés au secrétariat et aux États Membres, à savoir:

- Amélioration des compétences dans la prestation des services de bibliothèques et d'information, en adoptant des méthodes et techniques usuelles, par exemple, le contrôle des listes d'autorités et les modèles standard de métadonnées;
- Amélioration de la communication et de la diffusion des produits de la CEA par le biais de l'Internet et d'autres mécanismes;
- Compatibilité avec l'architecture de la technologie de la CEA et de l'ONU, ce qui facilite l'intégration et l'interface avec les autres services d'information de l'ONU et du système des Nations Unies, en général.

La CEA a pris des mesures concrètes pour mieux partager les connaissances et les informations avec les usagers et mieux toucher ces derniers. Elle joue un rôle actif au sein du Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies et du Réseau de partage des connaissances et des informations des bibliothèques du système des Nations Unies afin de coordonner et d'harmoniser les services qu'offre chaque bibliothèque à ses usagers. Par exemple, elle préside le groupe de travail sur la formation à la gestion de l'information, qui encourage la formation et le renforcement des compétences en matière d'information des fonctionnaires de

l'ONU. Elle a organisé un atelier sur les bibliothèques dépositaires, tenu à Addis-Abeba, en collaboration avec la bibliothèque Dag Hammarskjöld du Siège, et organisé son propre stage de formation (*KnowledgeWorks I*) pour renforcer les capacités de recherche du personnel chargé des références et des recherches de la CEA et des Bureaux sous-régionaux de la Commission. En tant que membre de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, elle collabore également de façon étroite avec les initiatives régionales.

11. Promouvoir l'utilisation des logiciels libres et des logiciels à code source ouvert

11.1 En collaboration avec les partenaires et les États Membres, créer un mécanisme de collaboration et de concertation interafricain pour promouvoir l'utilisation de logiciels à code source ouvert et créer un site- portail consacré aux cas de réussite

La CEA travaille en collaboration avec des partenaires tels que l'Organisation internationale de la francophonie pour promouvoir l'utilisation de logiciels à code source ouvert sur le continent. Pour ce faire, elle a pris une part active à l'organisation de la première Conférence africaine sur les biens communs du numérique en janvier 2004 et, notamment, la présentation des logiciels à code source ouvert par le biais de Free Software and Open Source Foundation for Africa (FOSSFA) au cours des divers débats sur la société de l'information.

La CEA a participé avec la CNUCED à la réunion d'experts sur les logiciels libres et les logiciels à code source ouvert tenue du 22 au 24 septembre 2004 à Genève.

Langues africaines et logiciels libres: La créativité au service de la Renaissance africaine, tel a été l'un des thèmes des ateliers tenus avant la Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI. L'atelier a permis de dégager la voie à suivre pour assurer une présence effective et durable des langues africaines dans le cyberspace.

11.2 Élaborer des programmes de renforcement des capacités en ce qui concerne l'utilisation des logiciels à code source ouvert en vue de promouvoir l'industrie des TIC en Afrique

Dans le cadre du volet Varsity Net de l'ALN, l'Université d'Addis-Abeba et le Conseil interuniversitaire de l'Afrique de l'Est s'emploient à trouver des solutions et à utiliser des logiciels à code source ouvert pour promouvoir le cybergouvernement et l'utilisation des langues africaines. Le projet de recherche – développement de l'Université d'Addis-Abeba met l'accent sur l'utilisation d'une langue africaine qui améliorera l'accès des citoyens aux services gouvernementaux au niveau communautaire. Le projet du Conseil interuniversitaire de l'Afrique de l'Est doit permettre d'améliorer l'efficacité de la gestion des données et des informations dans l'administration du Conseil. En outre, la CEA a tenu plusieurs ateliers sur les logiciels à code source ouvert en collaboration avec l'Organisation internationale de la francophonie et l'Association pour la promotion des logiciels libres en Afrique (FOSSFA).

12. Promouvoir le partenariat entre secteur public et secteur privé

12.1 Créer un cadre de partenariat entre le secteur public et le secteur privé en Afrique et un environnement favorable au développement d'une industrie des TIC

La CEA a organisé deux ateliers sur le partenariat entre les secteurs public et privé avant la seconde Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI tenue à Accra en janvier-février 2005. Il s'agit d'ateliers ayant pour thèmes *Investir dans la société de l'information en Afrique: Le point de vue des entreprises et du secteur privé en ce qui concerne l'édification d'une société de l'information inclusive en Afrique*. Les conclusions de ces ateliers ont permis au secteur privé africain de participer à l'examen des questions relatives à la société de l'information. Le Forum sur le partenariat multiple tenu au cours de ladite conférence s'inscrit dans le même cadre.

13. Rationaliser les initiatives

13.1 Promouvoir et coordonner les initiatives en matière de TIC pour réduire la fracture numérique entre l'Afrique et les autres pays du monde et créer un fonds de solidarité numérique pour l'Afrique

La CEA a encouragé les pays africains à participer à l'édification de la société de l'information en mettant en œuvre l'AISI. Elle a, également, pris part aux activités visant à organiser la participation de l'Afrique au processus du SMSI qui a commencé en mai 2002 à Bamako (Mali). La Conférence préparatoire régionale africaine pour le SMSI tenue du 2 au 4 février 2005 à Accra (Ghana) sur le thème *Accès: La clé de l'Afrique pour une société de l'information inclusive* a débouché sur l'adoption d'un document intitulé *Les engagements d'Accra pour le Sommet de Tunis 2005*. Le document présente la position de l'Afrique en ce qui concerne les principales questions du processus du SMSI. Il présente les principes clés, les orientations de développement, la mobilisation des ressources, y compris les ressources humaines, la coopération internationale, les aspects opérationnels, notamment la voie vers Tunis 2005, les stratégies générales concernant la mise en œuvre, les mécanismes de financement, la gouvernance de l'Internet, le partenariat et les perspectives: la voie à suivre après Tunis 2005. Il convient également de noter que le projet de Fonds de solidarité numérique est une des questions du SMSI à laquelle ont souscrit les participants à la seconde Conférence préparatoire régionale africaine, tenue récemment.

Deuxième section

Programme de travail pour la période biennale 2006-2007 du sous-programme : Exploiter l'information pour le développement

Le sous-programme a globalement pour objet de renforcer davantage la société de l'information en Afrique et de mieux relever les défis qui se posent au continent en matière de développement.

1. Principales activités entreprises dans le passé

Il est largement établi que sans les TIC, l'écart en matière de développement entre l'Afrique et les autres pays du monde ne cessera de se creuser. L'information et la connaissance sont de plus en plus des ressources essentielles dans cette économie mondiale interconnectée. L'Afrique peut tirer parti de ces technologies et s'intégrer entièrement dans l'économie mondiale afin d'accélérer son développement socioéconomique.

Le programme de travail de la Division des services d'information pour le développement s'articule autour des trois principaux thèmes suivants: Exploiter l'information pour le développement, mettre en

œuvre l'Initiative «Société de l'information en Afrique» (AISI); améliorer l'accès à l'information et à la connaissance en renforçant les services de bibliothèque; renforcer le système de géoinformation en vue du développement durable.

L'AISI, fruit d'une vision commune des dirigeants africains, a pour objet de réduire la fracture numérique sur le continent. Nombre d'initiatives ont été lancées au cours du premier Forum pour le développement de l'Afrique en 1999 sur «La société de l'information en Afrique». Pour répondre aux impératifs cruciaux de développement, l'AISI met l'accent sur la mise en œuvre de stratégies, programmes et projets prioritaires qui peuvent contribuer à l'édification de la société de l'information en Afrique.

L'AISI est également le cadre permettant de coordonner l'assistance que les organismes des Nations Unies fournissent au NEPAD, qui a recensé, au niveau continental, les projets et initiatives en matière de TIC pour accélérer la mise en œuvre des plans de connectivité et d'interconnectivité aux niveaux sous-régional et régional. Le NEPAD a pour objet de renforcer les communautés économiques régionales (CER) dont le rôle devrait consister à coordonner les efforts nationaux et harmoniser les cadres réglementaires nationaux dans les sous-régions.

L'un des volets essentiels de l'AISI consiste à élaborer des cyberstratégies nationales, appelées plans INIC. La CEA a travaillé en collaboration avec les pays pour mettre en œuvre des politiques et stratégies permettant de déployer, d'exploiter et d'utiliser les TIC en vue du développement socioéconomique aux niveaux local, national et sous-régional; et de permettre aux citoyens d'accéder, à des prix abordables, au téléphone, à la radio et à la télévision, à l'ordinateur et aux services d'Internet. Pour ce faire, les pays doivent adopter des mesures concrètes qui consistent notamment à définir des cadres réglementaires judicieux et à renforcer les capacités des ressources humaines.

La CEA aide les États Membres à adopter, formuler et mettre en œuvre des cyberstratégies nationales afin d'atteindre leurs objectifs de développement. Les résultats obtenus sont satisfaisants dans la mesure où le nombre de pays disposant de politiques en matière de TIC a augmenté, passant de 13 en 2000 à 16 à 2002, et que le nombre de pays élaborant actuellement une politique dans ce domaine a sensiblement augmenté, passant de 10 en 2000 à 21 en 2002. Certains des pays ayant mis en place des plans INIC s'emploient également à formuler et à mettre en œuvre des politiques et plans sectoriels en ce qui concerne l'infrastructure d'information et de communication.

Autre volet important de l'AISI, le Centre de technologies de l'information de l'Afrique, centre d'exposition et de formation en matière de TIC de la CEA. Il organise des ateliers et séminaires à l'intention des délégués aux conférences et des décideurs pour les sensibiliser à l'importance des TIC en ce qui concerne le développement économique et la compétitivité. Dans l'ensemble, un grand nombre de ressortissants d'États Membres ont bénéficié de cette formation (par ex. des femmes africaines de 38 pays).

Dans le cadre de l'AISI, la CEA encourage également la création de réseaux avec les partenaires, notamment les organes et organismes techniques des Nations Unies, le Partenariat pour les technologies de l'information et des communications (PICTA), le Groupe de travail des Nations Unies sur les TIC, toutes les initiatives pertinentes concernant les possibilités du numérique et les institutions spécialisées travaillant dans le domaine des TIC.

En outre, l'AISI a permis de créer divers produits et services d'information ayant pour objet de promouvoir l'édification de la société de l'information en Afrique. Par exemple, les émissions radiodiffusées concernant l'AISI permettent de mieux faire comprendre aux populations le rôle et l'impact des TIC et de poser des questions concernant l'accès et les écarts en ce qui concerne la société de l'information en Afrique. L'un des programmes est un aperçu de la société de l'information en Afrique, les trois autres portent sur la situation des TIC au Ghana, au Mali et en Ouganda. La série a été primée en 2003 lors du Festival de New York pour les émissions radiodiffusées.

La CEA a modernisé ses services de bibliothèque en faisant de ce qui était, autrefois, un service essentiellement destiné à la Commission, un centre régional d'échange d'informations et de connaissances socioéconomiques. Elle a organisé des ateliers et mis au point un certain nombre de produits pour assurer la promotion de ces services. Dans le cadre du Réseau africain de bibliothèques et d'information (AVLIN), le sous-programme a facilité l'accès de ses membres à un grand nombre de sources d'information. Les activités de la CEA ont également permis de renforcer les capacités et de normaliser les systèmes de bibliothèques virtuelles. Par exemple, depuis 2002, la bibliothèque de la CEA collabore avec d'autres bibliothèques du système des Nations Unies pour mieux coordonner les services de bibliothèque du système des Nations Unies. En outre, *Knowledge Works I*, le premier d'une série de stages de formation qui mettront l'accent sur la gestion du contenu, l'acquisition de notions d'informatique et les techniques générales de recherche, ainsi que le manuel de formation concernant les *Services de recherche en matière d'information et de connaissances* permettent au personnel de la CEA d'apprendre les techniques modernes de recherche de l'information et les méthodes d'organisation nécessaires pour effectuer des travaux de recherche.

2. Conclusions, impact de ces activités et défis à relever dans un proche avenir

Depuis la mise en place de l'AISI, la CEA s'emploie, dans le cadre du sous-programme, à sensibiliser les États Membres à l'importance de la société de l'information, à la nécessité de participer à l'économie mondiale de l'information et de prendre les mesures concrètes nécessaires au niveau national.

Lors du SMSI, tenu à Genève en décembre 2003, les participants ont réaffirmé le rôle central des cyberstratégies. Dans le Plan d'action, ils ont, recommandé, notamment, à tous les États Membres de mettre en œuvre le processus en 2005. La CEA a, dans le cadre de la participation africaine, présenté l'AISI, qui a été reconnue comme une des meilleures initiatives en matière de TIC. Ainsi, une initiative de la CEA, le projet Scan-TIC, a été citée comme modèle pour élaborer des indicateurs harmonisés de la société de l'information au niveau mondial.

Parmi les principaux défis à relever, il convient de consolider la mise en place des plans INIC aux niveaux local, national et sous-régional, de renforcer les capacités des principales parties prenantes et de créer des réseaux au niveau régional. La plupart des pays mettant en œuvre les plans INIC ont déjà commencé le processus de mise en œuvre, mais certains pays ont demandé à la CEA de les aider à traduire les politiques nationales en politiques sectorielles et à renforcer les capacités institutionnelles et individuelles pour mener ces activités. Le prochain défi à relever dans ce domaine consiste à montrer les avantages au niveau local.

Il convient également de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des plans INIC. Certains pays achèveront la mise en place de leurs premiers plans quinquennaux en 2004 et 2005. Le sous-programme devrait

surtout permettre aux États Membres d'analyser la première phase des politiques INIC, les nouvelles tendances et les principaux problèmes, compte tenu de l'expérience acquise dans le cadre du projet Scan-TIC. Il faudrait en même temps assurer la convergence du projet Scan-TIC et des efforts faits au niveau mondial pour harmoniser et normaliser la collecte et l'analyse de données aux niveaux national, régional et mondial, de façon à suivre et évaluer l'édification de la société de l'information.

Un autre défi à relever consiste à renforcer les liens entre les efforts déployés pour mettre en place les plans INIC et les cadres globaux de développement national, tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement et les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Il est de plus en plus évident que les TIC contribuent au développement socioéconomique, en général, et à la réduction de la pauvreté, en particulier, dans divers domaines. Dans le sous-programme, le prochain défi devra consister à consolider les travaux d'analyse en Afrique, à renforcer les volets en matière de croissance favorables aux pauvres dans les politiques et plans INIC et à intégrer les TIC en vue du développement dans les DSRP et les autres initiatives pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

3. Activités prioritaires pour la période biennale 2006-2007

Pour la prochaine période biennale, la stratégie se fonde sur les délibérations du Comité de l'information pour le développement (CODI III) et le Plan d'action du SMSI et sera axée principalement sur les domaines prioritaires suivants:

- a) Aider les États membres à améliorer leur situation en vue d'édifier une société de l'information viable en Afrique; et les aider à effectuer des travaux de recherche sur les nouvelles questions liées à l'information, qui auront des incidences importantes sur le processus de développement de l'Afrique.
- b) Renforcer les capacités en ce qui concerne l'utilisation de l'information et des connaissances en vue du développement, notamment l'évaluation et les points de repère pour suivre les progrès accomplis et recenser les lacunes qu'il convient de combler afin de promouvoir l'édification d'une société de l'information harmonieuse et viable en Afrique. Les activités porteront principalement sur les TIC et le développement des services de bibliothèques.
- c) Contribuer au dialogue sur les politiques en vue de partager les données d'expérience, les meilleures pratiques concernant les politiques et les stratégies pour promouvoir la société de l'information et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les principaux secteurs sociaux et économiques, tels que la santé et l'éducation, en particulier pour autonomiser les groupes marginalisés.

Les activités susmentionnées s'appuieront sur les travaux d'analyse, entrepris dans le cadre du sous-programme, sous forme de publications, de documents d'information et de listes de débat en ligne, qui consolideront les réseaux regroupant les diverses parties prenantes.

Le sous-programme sera mis en œuvre en étroite collaboration avec d'autres organisations du système des Nations Unies ainsi qu'avec les principales parties prenantes, notamment la société civile, le secteur privé, les médias, les universitaires, les organisations de femmes et de jeunes. Cette collaboration permettra de promouvoir le dialogue et une large consultation en vue d'édifier une société

de l'information inclusive en Afrique. Les mécanismes actuels de partenariat et de coordination tels que les CER des différentes sous-régions seront renforcés.

Des efforts seront également faits pour résoudre les questions cruciales et nouvelles liées à la société de l'information telles que le financement du processus des plans INIC, le renforcement des capacités de mise en œuvre des institutions et des parties prenantes et l'harmonisation des cadres juridiques. Ceci concernera les CER et intégrera les objectifs du NEPAD. Pour encourager l'utilisation de l'information dans la prise de décisions, la CEA continuera d'assurer la formation à l'utilisation de données statistiques et spatiales, en ce qui concerne spécifiquement la cartographie de la pauvreté et l'élaboration de profils de pays. Pour donner aux États Membres les moyens d'action nécessaires et renforcer les capacités locales afin d'accélérer le processus de mise en place des plans INIC, elle fournira les services d'experts nécessaires pour ce qui est de la réglementation et des politiques, les ressources multimédia, et les directives et services consultatifs requis en ce qui concerne, entre autres, les questions de gouvernance, en particulier dans le cadre du Réseau mondial de ressources en cyberpolitiques, pour lequel la CEA est le point nodal régional en Afrique.

Pour ce faire, le sous-programme permettra à la CEA d'apporter son concours en analysant les bonnes pratiques et les leçons tirées de l'élaboration et de la formulation des politiques et plans INIC, le rôle de l'information pour le développement dans l'économie et de la géo-information dans le développement socioéconomique. Les publications périodiques aborderont également ces nouvelles tendances et questions concernant l'édification de la société de l'information, pour sensibiliser les États Membres. Certains des principaux défis à relever seront mis en lumière lors de la cinquième réunion de CODI en 2006, au cours de laquelle divers points de vue seront échangés et regroupés. La réunion permettra également d'évaluer les dix ans de l'AISI et d'examiner les perspectives d'avenir.

La principale activité de l'AISI consistera à sensibiliser les États Membres. L'Initiative inclura un grand nombre de parties prenantes et l'accent y sera mis sur les connaissances, les activités d'information et de communication. Le Centre des technologies de l'information pour l'Afrique offrira des manuels et une formation en ligne aux décideurs et parlementaires et élargira ses activités actuelles pour mettre en œuvre des applications novatrices et aborder les principaux problèmes et défis à relever afin d'édifier la société de l'information en Afrique. Les kiosques multimédias et les écrans tactiles dans nombre de langues locales permettront de fournir d'importantes informations.

En outre, grâce au projet AVLIN, la CEA pourra mettre en place un *réseau de bibliothèques virtuelles et de centres d'information spécialisés* et améliorer l'accès aux connaissances africaines. Le projet AVLIN permettra d'accéder en ligne à des livres, des documents sur les politiques, des bases de données bibliographiques et de normaliser les systèmes de bibliothèques virtuelles.

Pour combler les lacunes actuelles dans les programmes scolaires, résoudre le problème de l'adéquation formation/emploi et de la fuite des compétences qui en résulte. Le programme *TIC pour l'éducation et la recherche-développement (R-D)* est un autre volet important du programme de la CEA. Des activités sont mises en œuvre pour promouvoir l'enseignement primaire et créer des emplois pour les jeunes non scolarisés. Des mécanismes seront mis au point pour créer des liens entre les gouvernements, les universités et le secteur privé et obtenir l'engagement de ce dernier en tant que partenaire important pour le développement et la diffusion des TIC.

Enfin, le sous-programme permettra d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Plan d'action du SMSI II grâce au *WSIS Implementation Guidebook and parliamentary documentation : Follow up on WSIS (Manuel de mise en œuvre du SMSI et documents des organes délibérants: Suivi du SMSI)*.

4. Avantages escomptés pour les États Membres à long terme

Les activités prévues au cours de la période biennale 2006-2007 permettront de renforcer les capacités institutionnelles et individuelles des principales parties prenantes et d'édifier une société de l'information viable et harmonieuse aux niveaux national et régional. Le renforcement des capacités permettra, également, aux États Membres de participer activement au processus de prise de décisions au niveau mondial et de réfléchir aux problèmes et perspectives d'avenir de l'Afrique.